



LE PROTECTIONNISME PROTÈGE T-IL VRAIMENT ?

(Enregistré le 20 juin 2025)

Pierre : Après des décennies de mondialisation, les obstacles au commerce mondial se multiplient. Alors comment expliquer un tel retour du protectionnisme dans les pays développés et surtout, est-ce vraiment efficace pour protéger une économie de la concurrence étrangère ? Je m'appelle Pierre, je travaille à la Banque de France et aujourd'hui, avec JS et Narjis, on vous aide à comprendre tout ce qui se joue derrière les barrières douanières.

JEAN-SÉBASTIEN : Bonjour, je m'appelle Jean-Sébastien, j'ai 24 ans et je finis un master de recherche en histoire à La Sorbonne.

NARJIS : Bonjour, je m'appelle Narjis, j'ai 20 ans, je suis en 3ème année de *bachelor* en économie et société, à Lyon.

PIERRE : Depuis la seconde guerre mondiale, les économies s'ouvrent les uns aux autres. Les marchandises, les services, les capitaux et les personnes circulent avec de moins en moins de barrières. C'est ça, le libre-échange. Et les barrières douanières, qui limitent ces échanges, sont une forme de protectionnisme.

NARJIS : Pour moi, le protectionnisme, c'est une stratégie que va employer un pays pour désinciter ses citoyens d'importer et donc inciter à une production nationale pour mettre en valeur son économie.

PIERRE : Concrètement, les barrières douanières peuvent prendre plusieurs formes :

- Des droits de douane, c'est-à-dire des impôts payés par les entreprises nationales lorsqu'elles importent des biens produits à l'étranger ;
- Des quotas, qui limitent la quantité de produits vendus ou achetés à l'étranger. Par exemple, entre 1991 et 2000, la Commission européenne limitait le nombre de véhicules japonais qui pouvaient être exportés vers l'Union européenne ;
- Autre barrière, les normes techniques ou sanitaires, on parle là de barrières non tarifaires.

Des accords entre pays ont permis de diminuer les barrières douanières, notamment lors des négociations de l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce, qui regroupe

166 pays et qui applique un principe clé : la clause de la nation la plus favorisée. En pratique, lorsqu'un pays accorde un avantage commercial à un autre, il doit l'étendre à tous ses partenaires. On appelle ça le multilatéralisme.

Le libre-échange repose sur une idée simple, vieille de 200 ans, et pourtant toujours actuelle : Chaque pays a intérêt à se spécialiser là où il est le plus efficace. C'est la fameuse théorie des avantages comparatifs de David Ricardo.

JEAN-SÉBASTIEN : Sauf qu'après, il faut voir selon une approche plus micro, par branche, par secteur, qui gagne, qui perd. Par exemple, Manchester peut y gagner et Londres peut y perdre. Et donc je pense que l'écueil souvent, c'est de présenter le libre-échange comme un échange gagnant-gagnant.

PIERRE : Quand un pays se spécialise et s'ouvre au commerce international, les secteurs les moins performants peuvent en pâtir. Et le libre-échange devient contesté. Le balancier entre libre-échange et protectionnisme n'est pas nouveau :

- Dans les années 30, les États-Unis augmentent leurs droits de douane avec la loi Hawlley-Smoot. Leurs partenaires, notamment européens, répliquent, en appliquant leurs propres droits de douane. Le commerce international s'effondre et la Grande Dépression s'aggrave.
- Plus près de nous, dans les années 1980, les États-Unis imposent des barrières à l'encontre du Japon pour protéger certaines entreprises, comme Harley-Davidson, concurrencées par les motos japonaises, modernes et surtout moins chères.
- En 1989, à Seattle, des dizaines de milliers de personnes manifestent contre l'OMC et les effets négatifs du libre-change. Les affrontements avec les forces de l'ordre sont violents.

NARJIS : Forcément, il y a toutes les questions environnementales parce que tous les échanges qui ont eu lieu grâce au commerce international, ça génère énormément de gaz à effet de serre. Donc forcément, il y a un impact écologique assez considérable.

PIERRE : Plus récemment, en 2018, Donald Trump lance une guerre commerciale contre la Chine. Les produits ciblés sont divers : panneaux solaires, acier, machines à laver. Et cette politique protectionniste se poursuit sous Joe Biden.

Mais voilà, l'OMC, censée arbitrer les conflits commerciaux, est affaiblie : Son organe de règlement des différends ne fonctionne plus, faute de nomination de nouveaux juges. Du coup, le multilatéralisme recule au profit d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux.

Dans ce contexte, les chaînes de production se complexifient.

JEAN-SÉBASTIEN : Une chaîne de production mondialisée, ça me rappelle une anecdote, quand on apprenait le schéma de production de l'iPhone. On avait le processeur qui était fait en Chine, le design qui était fait en Californie, l'exportation qui passait par l'Irlande. Donc une chaîne de production mondialisée, c'est une chaîne de production, ça porte bien son nom, mais dans laquelle chacun des composants est produit dans le pays ou dans la région qui est spécialisée justement pour la production de ce produit.

PIERRE : Votre smartphone traverse donc plusieurs frontières avant d'arriver dans votre poche. Dans le cas des voitures, les composants peuvent passer plusieurs fois la même frontière au fur et à mesure du processus de fabrication. Par exemple entre les Etats-Unis et le Mexique ou le Canada, avant d'être assemblés, puis distribués pour être vendus. Ce phénomène s'appelle la fragmentation des chaînes de valeur. Chaque étape est réalisée là où elle coûte le moins cher. Mais cette logique d'efficacité a un revers : Les chaînes de valeur deviennent plus vulnérables aux barrières douanières.

JEAN-SÉBASTIEN : Les droits de douane peuvent agir comme des mesures compensatoires ou qui vont gommer les avantages de la spécialisation. Si un pays est très très bon sur un produit et que je mets un droit de douane important, peut-être que l'avantage concurrentiel qu'il a, grâce à une main d'œuvre moins chère ou un avantage technologique, va être gommé par ce droit de douane. Donc évidemment, ça a des conséquences importantes de long terme sur la chaîne de valeur.

PIERRE : En 2025, alors qu'en moyenne les droits de douane s'élevaient entre 2 et 3% dans les économies développées, Donald Trump annonce des droits de douane allant jusqu'à 145% selon les pays et les produits. Pourquoi ? D'abord pour réduire le déficit commercial des Etats-Unis. Aussi pour récolter des recettes douanières pour compenser des baisses d'impôts. Donald Trump veut aussi exercer une pression géopolitique sur certains pays. Et enfin, encourager la relocalisation des industries aux Etats-Unis.

Mais est-ce que ça marche ? Ce modèle a des limites.

NARJIS : Je pense que les droits de douane, ça va faire que l'inflation augmente. Parce que les importateurs vont vouloir répercuter la hausse des coûts à l'importation. Donc ils vont répercuter ça sur leur prix. Donc forcément les prix vont augmenter et ça crée de l'inflation. Parce que par définition, l'inflation, c'est la hausse générale des prix.

PIERRE : Si les entreprises n'ont pas de fournisseurs locaux, elles n'ont pas le choix : Elles doivent acheter à l'étranger et peuvent répercuter la hausse des coûts d'achat sur les prix de vente payés par les consommateurs, avec le risque d'alimenter

l'inflation au détriment du pouvoir d'achat. Or, lutter contre l'inflation, c'est la mission de la Fed, la banque centrale américaine. Pour ça, la Fed dispose d'un outil : Elle fixe le niveau des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt élevés, conduisent les entreprises et les ménages à moins emprunter, ce qui ralentit la demande de biens et de services et freine l'inflation.

JEAN-SÉBASTIEN : La spécificité des États-Unis, c'est que leur monnaie nationale est en même temps la monnaie d'échange internationale. Et donc lorsque la Fed décide de changer ses taux directeurs, ça a des implications mondiales puisque c'est la monnaie mondiale.

PIERRE : Mais des taux d'intérêt élevés, ça rend aussi les placements financiers en dollars plus attractifs face aux placements dans d'autres devises. Ça renforce le dollar par rapport aux autres devises. Et un dollar plus fort rend les importations moins chères, même taxées. Les droits de douane sont donc moins efficaces pour réduire le déficit commercial. C'est ce qui s'est passé entre 2018 et 2020 : Le déficit commercial américain n'a pas reculé. Pourquoi ? Parce que le déficit américain reflète un déséquilibre fondamental : Les États-Unis consomment plus qu'ils n'épargnent. A l'inverse, des pays comme la Chine ou l'Allemagne ont des excédents commerciaux car ils épargnent plus qu'ils ne consomment.

En 2025, dans un contexte d'inflation persistante aux USA, les taux sont restés élevés, notamment par rapport à la zone Euro. Cela aurait dû renforcer le dollar. Toutefois, le dollar s'est déprécié dans un contexte de forte incertitude de la politique économique et du rendement des actifs aux États-Unis.

Une autre limite des mesures protectionnistes, c'est quand les autres pays répliquent. Par exemple, en 2023, la Chine restreint l'exportation de certains métaux stratégiques, comme le gallium ou le germanium, essentiels à l'industrie électronique.

Enfin, les entreprises s'adaptent. Dans les années 80, les constructeurs de motos japonais, dont on a parlé tout à l'heure, ont ainsi installé des usines aux États-Unis pour contourner les quotas d'importation. Aujourd'hui, certains produits chinois transitent par le Mexique ou le Vietnam pour éviter des droits de douane américains. On appelle ça le tarif jumping.

Et en Europe, quel est l'impact de ces mesures protectionnistes américaines ? L'impact est inégal. Si les États-Unis ne représentent que 7% des exportations françaises, contre 10% pour l'Allemagne, certains secteurs, comme l'aéronautique, la chimie ou le vin, sont toutefois plus exposés. Mais si les pays concurrents subissent également les mesures protectionnistes, l'impact est moindre.

Voilà, maintenant vous savez quasiment tout sur les droits de douane et le protectionnisme. Vous vous posez des questions sur l'économie ? Écrivez-nous à l'adresse mail podcasts@banque-france.fr ou sur le compte Instagram de la Banque de France. Merci d'avoir écouté L'éco en court. Si cet épisode vous a plu, abonnez-vous et partagez-le autour de vous. A bientôt !